ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité et gaz

Question écrite n° 131187

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les droits des consommateurs en matière de fourniture d'électricité et/ou de gaz. Elle aimerait savoir si un fournisseur, en particulier le fournisseur historique, peut refuser un client dans le cadre d'une souscription initiale comme d'un changement d'opérateur, et quels textes assurent les droits du consommateur en la matière.

Données clés

Auteur : Mme Muriel Marland-Militello
Circonscription : Alpes-Maritimes (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 131187
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique
Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2520
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)